

Objet : Demande de subvention pour le financement du poste du chef de projet PVD

DECISION n° 20260102

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Président pouvant recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception d'un certain nombre de domaines énumérés par cet article, les demandes de subvention ne figurant pas dans les domaines exclus,

Vu la délibération n°2020-19 du 10 juillet 2020 portant délégations d'attributions de l'organe délibérant au Président, et notamment sa capacité de solliciter toute subvention auprès de l'Union européenne, de l'Etat, des administrations déconcentrées de l'Etat, des collectivités territoriales ou de tout autre organisme public.

Vu la délibération 2021-05 en date du 15 mars 2021 portant candidature au programme Petites Villes de Demain (PVD) pour la période 2021/2026,

CONSIDERANT la convention d'adhésion au dispositif PVD signée le 28 mai 2021 et la convention cadre ORT signée le 27 janvier 2023,

CONSIDERANT la délibération du conseil communautaire du 17 octobre 2023 pour la mise en œuvre d'une OPAH RU multisites sur les communes de Caussade et de Réalville,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer à moyen long terme une partie du financement du poste d'un chef de projet dédié à l'opération,

DECIDE

DE VALIDER le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessous, sur la base d'un coût salarial annuel du poste de chef de projet PVD estimé la pour **la cinquième année**,

DE SOLLICITER une subvention au taux le plus élevé possible auprès

- l'État,
- du Département de Tarn-et-Garonne,

D'APPROUVER le plan de financement suivant :

Coût salarial chef de projet PVD	63 009 €	ANAH	31 495 €	50 %
Montant brut	44 298 €	FNADT	15 752 €	25 %
Charges patronales	18 711 €	Conseil départemental	3 150 €	5 %
		SOUS TOTAL	50 397 €	80 %
		Auto-financement Intercommunal	12 612 €	20 %

Fait à Caussade le 19/01/2026

Monsieur Guy ROQUES
Président de la Communauté de Communes
QUERCY CAUSSADAIS

